



## La justice en examen

Etrange effet de miroir au gymnase du lycée Aubanel d'Avignon, entre les spectateurs installés dans les gradins et l'image projetée sur scène en arc brisé : l'allégorie de l'Etat de Thomas Hobbes, corps anthropomorphe formé par des rangées d'individus. S'il renvoie explicitement à l'œuvre du philosophe anglais et avant lui au monstre biblique, le « Léviathan » de Lorraine de Sagazan et Guillaume Poix est une pure création du monde actuel.

Dernière pièce d'un cycle théâtral explorant les failles du champ social, la metteuse en scène et l'auteur prennent la comparution immédiate comme observatoire de la justice française pour examiner certains de ses rouages controversés.

### Mascarade judiciaire

Rien ne ressemble moins à un tribunal que la tente en toile rose dressée au-dessus d'un sol terreux où s'installent la présidente, le procureur, les avocats et les accusés pour appliquer une justice expéditive. Héritée du « flagrant délit », la procédure de comparution immédiate – courante en France, anticonstitutionnelle dans d'autres pays – conduit de la garde à vue à l'audience en quelques heures à peine. A l'ordre du jour, trois cas d'école : conduite de moto sans casque ni permis ; menace de dégradation et insulte à agent ; tentative de vol de vêtements et recel de cartes bancaires. Appuyée sur un travail de do-

### THÉÂTRE

#### Léviathan

Texte de Guillaume Poix.  
Conception et mise en scène de Lorraine de Sagazan.  
Avignon, gymnase du lycée Aubanel, jusqu'au 21 juillet. 1 h 50.

documentation abondant, la mise en scène savamment rythmée fait tourner l'audience en véritable mascarade. Cachés derrière des masques ultraréalistes aux expressions figées ou des caques semi-opaques grossièrement maquillées, les

sept comédiens enchaînent les joutes oratoires où accusation et défense se disputent la parole, quitte à se répondre en chantant, façon comédie musicale grinçante.

Entourée de piles de dossiers, la présidente (excellente Jeanne Favre) use et abuse d'un sarcasme tyrannique face à des accusés vulnérables, assaillis de questions étroites lancées sur un ton péremptoire. Le verdict, rendu en 20 minutes top chrono, condamne systématiquement au prix fort. Seul personnage à visage découvert, le comédien amateur Khallaf Baraho soulève dès le début les paradoxes d'une justice aveugle, et le parallèle du tribunal et du théâtre, lieux de tragédies jouées par procuration. Habitué du banc des accusés, il rejoue ici sa dernière condamnation dans un long silence.

Avec ces quatre cas de figure, Lorraine de Sagazan et Guillaume Poix pointent les tares du système pénal. Les perspectives d'une justice transformatrice restent évoquées en filigrane dans une plaidoirie de l'avocate de la défense à laquelle le jury reste sourd. Le spectacle file à toute allure et la charge est implacable.

— C. C.

